

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE
PROFESSEUR ALPHA OUMAR KONARE,
PRESIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE
A L'OUVERTURE DE LA REUNION DE HAUT NIVEAU DES
COMPAGNIES AERIENNES AFRICAINES**

TUNIS, 29 MAI 2006

**Excellence, Monsieur le Ministre des Transports, Représentant le
Gouvernement Tunisien,
Monsieur le Président de la Conférence des Ministres Africains en
charge des transports,
Messieurs les Ministres,
Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission Economique des
Nations Unies pour l'Afrique,
Monsieur le Vice-Président du Groupe de la Banque Africaine de
Développement,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Chefs de Mission
Diplomatiques ;
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations
Internationales,
Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs Généraux des
Compagnies Aériennes,
Honorables Invités,
Mesdames et Messieurs**

Permettez-moi tout d'abord, Excellence Monsieur le Ministre des
Transports, de vous remercier d'avoir accepté, malgré votre agenda
chargé, de venir rehausser par votre présence, cette cérémonie
d'ouverture de la Réunion de Haut Niveau des Compagnies Aériennes

Africaines. Je voudrais, à travers vous, exprimer ma gratitude au Président de la République Tunisienne, au Gouvernement et au Peuple Tunisien, pour l'accueil chaleureux et fraternel dont nous sommes l'objet depuis notre arrivée dans votre beau pays.

Je voudrais également remercier les responsables d'institutions, d'organismes régionaux et internationaux, les Présidents et Directeurs Généraux des compagnies aériennes et tous les invités qui participent à cette rencontre. Ils témoignent ainsi de leur engagement auprès de la Commission de l'Union Africaine pour le développement d'un transport aérien africain de qualité.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

L'Afrique, au regard de ses potentialités et de ses ambitions légitimes, n'a pas la place qui devrait être la sienne dans le concert des Nations. Les raisons en sont multiples et diverses. Cependant, une chose me paraît évidente : l'Afrique, pour se développer et donner un niveau de vie décent à ses enfants, a besoin de s'intégrer au plan politique, mais également au plan économique.

Ce développement et cette intégration passeront, entre autres, par la rapidité et la fiabilité des échanges entre les Etats africains, et entre ceux-ci et le reste du monde. Le transport aérien, objet de notre rencontre d'aujourd'hui, est probablement l'outil le plus adéquat pour le faire, à cause, d'une part, de l'étendue et de la géographie du continent et, d'autre part, de la mondialisation des économies.

Voilà pourquoi, la Commission de l'Union Africaine et la Banque Africaine de Développement, en collaboration avec la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique et l'Association des Compagnies Aériennes Africaines, ont initié cette rencontre afin de permettre aux principaux responsables de l'activité: privés et publics, de procéder à un large échange de vues, dans le but de tracer les voies et moyens réels qui permettront à notre continent d'atteindre les mêmes standards que les pays économiquement plus développés.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Bien que la croissance du trafic aérien de l'Afrique est de 12 %, donc au dessus de la moyenne mondiale, la part de l'Afrique, en valeur absolue dans le transport aérien mondial ne représente que 4.5%. Cette situation devra être améliorée.

D'une manière générale, l'industrie aérienne africaine souffre de beaucoup d'insuffisances, je n'en citerai que quelques-unes :

- Tout d'abord, notre continent, dans certaines de ses régions, souffre de la rareté de lignes aériennes, obligeant les passagers à faire des détours par l'Europe pour joindre deux capitales africaines. En effet, pour aller par exemple, de Bamako ou Ouagadougou à Bangui ou N'Djamena, il est souvent plus rapide de passer par Paris.
- Ensuite, la coordination des réseaux des compagnies aériennes est parfois inexistante, créant des situations anormales où

certaines relations sont assurées plusieurs fois par jour (Lagos - Accra), alors que d'autres sont peu ou pas assurées (Bangui - Johannesburg).

- Enfin, en Afrique, le transport aérien est un moyen de déplacement, généralement réservé à une élite à cause du prix très élevé des billets. Sa démocratisation indispensable passera nécessairement par une prise en compte de cet aspect majeur. Pour permettre à nos populations de bénéficier des avantages du transport aérien, il est indispensable qu'il soit financièrement à leur portée. Le rôle des compagnies aériennes à cet effet est primordial.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Il n'est plus à démontrer que le tourisme est une activité génératrice de revenus. Le continent africain dans ce domaine enregistre encore la plus forte progression mondiale, à plus de 10%. Cependant, seuls quelques pays: l'Egypte, la Tunisie, le Maroc, le Kenya et l'Afrique du Sud, concentrent l'essentiel de ce flux. Le tourisme intra africain est presque inexistant et pourtant, il est un facteur important de la promotion de l'intégration. Il y a assurément lieu de créer les conditions pour favoriser les déplacements des personnes entre les pays africains, par les systèmes de facilitation.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Il est maintenant admis par tous que la sécurité fait partie des fondamentaux du transport aérien. Malheureusement dans ce domaine aussi, l'Afrique a une très mauvaise image dans le monde, ce qui nuit gravement au développement de son trafic passager. En effet, on constate que, nonobstant une nette amélioration en 2004, elle enregistre une moyenne d'accidents aériens plus de 6,6 fois supérieure à la moyenne mondiale, alors qu'elle ne représente que 4,5% du trafic mondial passager. Il est impératif que des mesures énergiques soient prises afin remédier à cette situation.

Un des facteurs majeurs favorisant cet état de fait en Afrique, est l'état de sa flotte. D'après l'AFRAA, plus d'un tiers des aéronefs, et notamment dans la tranche des 90 à 150 places, est âgé de plus de 15 ans. En 2003, la moyenne d'âge de la flotte africaine était de 20 ans contre 10 ans pour la moyenne mondiale.

Il est connu qu'une flotte vieillissante est plus chère à entretenir, et réduit sérieusement la rentabilité de son exploitation. Pour améliorer cette situation, il me paraît important de rappeler aux Etats qui ne l'ont pas fait, qu'il est urgent de ratifier la Convention du Cap relative aux facilités d'acquisition du matériel et équipements de transport aérien.

Beaucoup de compagnies aériennes de notre continent continuent d'assurer la maintenance de leur flotte et la formation de leurs personnels à l'étranger. Nous disposons pourtant en Afrique de centres

de maintenance et de formation aux standards internationaux, très performants.

Le carburant et l'assurance représentent de gros postes dans les coûts d'exploitation de nos compagnies. Des démarches de coopération doivent être également engagées dans ce domaine par nos opérateurs.

La mondialisation impose à toutes les grandes compagnies d'être présentes sur tous les marchés. C'est ainsi que de grandes alliances se sont créées. Les normes et standards exigés écartent nos compagnies de ces groupements. Nos entreprises se doivent de mener une réflexion afin de lever ce handicap.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Le tableau que je viens de vous dresser n'entame pourtant pas ma conviction que l'Afrique dispose des moyens pour bénéficier d'un transport aérien fiable et de qualité. Pour y arriver, il faut naturellement une volonté politique forte au niveau de chaque Etat, mais également engager quelques actions urgentes relevant des acteurs du secteur.

Je voudrais à cet effet, vous soumettre quelques pistes de réflexion qui contribueront, je l'espère, à l'enrichissement des discussions que vous aurez au cours de ces journées:

- Premièrement, la Décision de Yamoussoukro qui libéralise le transport aérien intra africain en créant un espace unique, doit

être intégralement mise en œuvre, afin d'offrir des opportunités égales à tous nos opérateurs.

- Deuxièmement: Il est urgent qu'une position commune africaine soit élaborée et mise en œuvre afin de répondre, de manière solidaire, aux autres espaces intégrés que sont l'Europe et les Etats Unis. L'Afrique ne peut se permettre de rester divisée sur ce point.
- Troisièmement: La supervision de la sécurité aérienne en Afrique, nécessite que nos Etats mettent en commun leurs moyens afin d'arriver à la création d'entités régionales ou sous-régionales, permettant d'atteindre, dans ce domaine, les standards requis, notamment par l'OACI. C'est l'occasion de féliciter et d'encourager les différents projets en cours au niveau de certaines Communautés Economiques Régionales (CER) et organisations ou groupement sous-régionaux.
- Quatrièmement: Les compagnies aériennes doivent créer le maximum de synergies entre elles de manière à réduire leurs coûts d'exploitation et à offrir des tarifs attractifs aux passagers. Cette coopération pourrait se concrétiser dans les domaines suivants :
 - Concertation et coordination plus approfondies sur les programmes de dessertes
 - Harmonisation autant faire se peut des flottes
 - Achat groupé de carburant et de pièces détachés

- Utilisation par préférence des centres de maintenance et de formation du continent
 - Négociation commune des primes d'assurances, etc.
- Cinquièmement: La pérennité d'une compagnie aérienne qui passe, entre autres, par le maintien d'un standard international, exige des investissements importants dont la rentabilisation impose des économies d'échelle, mais également et surtout des marchés conséquents.
- Sixièmement: Je ne cesserai jamais de croire aux bienfaits de la coopération africaine dans le transport aérien, c'est pour cette raison que la question de l'étroitesse de votre marché pourrait être résolue par la création d'entités sous-régionales et régionales plus viables. Je vous invite à porter votre réflexion sur cette problématique.

C'est pourquoi je salue les initiatives qui sont prises à cet effet, notamment le projet de la Société de Promotion d'une Compagnie Aérienne Régionale (SPCAR), porté par l'UEMOA, la CEDEAO et des privés, ainsi que le projet d'Air CEMAC initié au niveau de l'Afrique Centrale.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Nous savons que le transport aérien en Afrique a fait l'objet de beaucoup de conférences, fora, colloques, séminaires et ateliers. Notre souhait est que la rencontre de ces journées aboutissent à des résultats concrets

qui permettront, pour le moins, d'engager de manière efficaces toutes les actions nécessaires, à l'avènement d'un transport aérien de qualité au service de la promotion de l'intégration de notre continent; un des gages de son développement.

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique,

Monsieur le Président du Groupe de la Banque Africaine de Développement,

Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs Généraux de Compagnies Aériennes,

Honorables Invités,

Mesdames et Messieurs

Je voudrais, avant de terminer, vous adresser mes très vifs remerciements et ma profonde gratitude, pour avoir témoigné, par votre présence, de votre volonté de soutenir la Commission de l'Union Africaine dans son ambition d'élever notre continent au niveau de nos compétiteurs, dans la bataille que nous impose la mondialisation.

Plein succès à vos travaux.

Je vous remercie pour votre attention.